

Gendarmerie

"La qualité et le lien entre la gendarmerie et les élus en général, les maires en particulier, sont primordiaux pour garantir à nos concitoyens la tranquilité et la sécurité publique qu'ils sont en droit d'attendre (...). C'est dans cet esprit que le directeur général de la gendarmerie nationale a initié un certain nombre de mesures visant à formaliser les contacts".

Le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne utilise 3 principaux réseaux sociaux afin de promouvoir des bonnes pratiques en matière de sûreté ainsi que les dispositifs mis en oeuvre au profit de la population : Opération Tranquilité Vacances, Opération Séniors, etc...

Enfin, la brigade numérique de la gendarmerie est disponible pour répondre à chacun, 24h/24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

Un module de messagerie instantanée est disponible sur le site internet : http://gendarmerie.interieur.gouv.fr







QUELQUES CONSEILS DE PREVENTION

1/LES DEMARCHAGES



FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

COMMENT SE PROTEGER?

Ne laissez pas entrer **un inconnu**

Demandez au vendeur sa **carte professionnelle**

Signalez toute personne suspecte ou au comportement insistant au **17 ou 112**

17
112

Vérifiez la **présence** du **logo officiel** de l'institution sur le calendrier



UN DOUTE ?

Ne prenez pas de risque!



2/LES CAMBRIOLAGES



3/ L'UTILISATION DE LA TROTINETTE


SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE
ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE
OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS
Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps
Casque
1 PERSONNE
-14
14 ANS MINIMUM
CASQUE AUDIO INTERDIT
TROTTOIRS INTERDITS
VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H
Avertisseur sonore
Système de freinage
Feux de position avant et arrière
Catadioptres arrière et latéraux


LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES EN EDPM
Les utilisateurs d'EDP non motorisés
Ils sont assimilés à des piétons. Ils peuvent circuler sur les trottoirs et sur les autres espaces autorisés aux piétons à condition de circuler à la vitesse du pas.
roller
skateboard
trottinette
Les utilisateurs d'EDP motorisés
à partir de 14 ans
overboard
monoroue
gyropodes
draisienne
trottinette électrique
Les équipements
Équipement rétroréfléchissant porté la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante.
Non obligatoire mais vivement conseillé
Avertisseur sonore
Frein
Feux avant
Feux arrière
Dispositifs rétroréfléchissants
CODES ROUSSEAU



LE BON COMPORTEMENT

Communiquer ses intentions en tendant le bras



Privilégier les bandes et pistes cyclables



Rester à l'écoute



Se rendre visible



Ne pas rester dans les angles des véhicules lourds



La circulation est interdite sur les chaussées où la vitesse est limitée à **plus de 50 km/h**



Obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables
et interdiction de circuler sur les trottoirs



Rester à l'écoute



Interdiction d'avoir un passager



L'assurance est obligatoire

Il est interdit de circuler avec un EDPM dont la vitesse maximale n'est pas limitée à **25 km/h**.

CODES ROUSSEAU